



DISTRICT DE L'EURE DE FOOTBALL SOUS COMMISSION ECOLES D'ARBITRAGE

PV 1 du 28 mars 2023 A 18h30 en visioconférence

Étaient présents : MM. BANNIER Patrick – ROUTIER Léo – CADOT Liam – DELHÔME Johnny

Était excusé : M. FERREIRA Aurélien

Invités : MM. OLIVIER Louison (co-président CDPA) – MOULIN Mathieu (agent de développement arbitrage)

M. Johnny DELHOME, président, ouvre cette réunion et M. Patrick BANNIER assurera le secrétariat de séance.

Après avoir remercié les différentes personnes connectées, Johnny propose un « tour de table » afin que chacun puisse se présenter.

La parole est donnée à Louison en tant que co-président de la CDPA qui se dit très content du nouvel élan de cette sous-commission. Il rappelle également l'importance de l'investissement de chacun pour que ce projet fonctionne.

Johnny explique que cette sous-commission a été ralenti dans son élan et a perdu quasiment l'intégralité de ses membres, du fait d'autres missions confiées aux anciens membres (Louison co-présidence de la CDPA, Hugo Boissière, Présidence d'une autre sous-commission).

Le but et les ambitions de cette sous-commission sont ensuite présentés aux nouveaux membres. Ainsi qu'un bilan de ce qui a fonctionné ou moins au sein des clubs pilotes qui ont expérimenté le projet la saison passée. Louison et Léo partagent un rapide bilan de ce qui a été mis en place à Thiberville.

1 – Présentation de la feuille de route de la sous-commission établie par la CDPA

Johnny présente la feuille de route avec les objectifs fixés et les priorités.

Nous avons comme première priorité, d'identifier des nouveaux membres porteurs du projet et investis. Sur ce sujet, nous avons reçu l'accord de Messieurs BANNIER Patrick, CADOT Liam, FERREIRA Aurélien et ROUTIER Léo pour rejoindre le groupe de travail.

Nous aimerions solliciter un ou une dirigeante de club afin de pouvoir rassembler toutes les familles de notre sport. Johnny va prendre contact avec une personne que nous souhaiterions tous solliciter

La seconde priorité est de développer l'approche des Ecoles d'arbitrage auprès des clubs.

Léo Routier propose de créer une affiche qui sera transmise à Mathis BOUCHER (apprenti en communication au DEF) pour diffusion sur les réseaux sociaux et le site du DEF.

Nous prendrons contact avec les clubs demandeurs.

La troisième priorité est d'étoffer le livret technique en termes de procédés d'entraînements. Chacun apportera lors de la prochaine réunion des nouveaux exercices. Léo et Louison vont envoyer les exercices supplémentaires qui ont été mis en place au club de Thiberville.

2 - Présentation du Livret d'Accompagnement

Johnny DELHOME présente dans la seconde partie de cette réunion, le livret d'accompagnement, qui a été conçu à destination des référents arbitres et des éducateurs. Ce support recense les différents points clés du projet avec notamment la proposition d'exercices types, spécifiques à l'initiation à l'arbitrage dans les « 3 catégories » de football cibles :

- U7 – U9 ;
- U11 – U13 ;
- U14 – U15.

3 – Questions diverses

Cette sous-commission peut s'appuyer sur l'aide précieuse de l'Agent de Développement de l'Arbitrage au niveau du DEF, Mathieu MOULIN.

Mathieu propose de prendre contact avec les clubs ayant mis en place une école d'arbitrage ou souhaitant le faire afin d'organiser une séance type dans les clubs demandeurs.

La sous-commission sera tenue au courant des dates et les autres membres essaieront d'accompagner Mathieu dans cette démarche.

La réunion est clôturée par le Président à 20h00.

Prochaine réunion en présentiel le mardi 09 mai 2023 à 19h00 au district de l'Eure

Le Secrétaire de séance
Patrick BANNIER

Handwritten signature of Patrick Bannier in black ink, written in a cursive style.

Le Président
Johnny DELHOME

Handwritten signature of Johnny Delhome in black ink, written in a cursive style.